



Yantra Technologies

Bulletin d'inscription

Yantra Technologies

Le Saouze, Villa Nelumbo
84210 Pertuis

E-mail : formation@yantra-technologies.com

Tel : 06 25 27 68 95

Ce bulletin d'inscription fait-il office de Bon de Commande ?

- Oui.** Merci de préciser l'adresse de facturation.
- Non.** Veuillez nous adresser un bon de commande officiel.

Adresse de facturation

Société : _____ Nom du stagiaire : _____
 Service _____ Fonction : _____
 Adresse : _____ Tel : _____ Fax : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____ E-mail : _____

Adresse de convocation (si différente)

Société : _____ Nom du stagiaire : _____
 Service : _____ Fonction : _____
 Adresse : _____ Tel : _____ Fax : _____
 Code Postal : _____ Ville : _____ E-mail : _____

Titre du cours	Date	Prénom	Nom	Prix en € HT
Total en € HT				

Signature : _____
 Date : _____
 Cachet de la société : _____

Numéro d'agrément : Yantra Technologies est référencé en tant qu'organisme de formation.

Lieu : Nos stages s'effectuent dans la région d'Aix-en-Provence, sur la base de 6 à 10 participants.

Inscription : L'inscription doit s'effectuer un mois avant le début de la session dans la limite des places disponibles. Dans le cas où une session serait complète au moment de la réception d'une ou plusieurs inscriptions, Yantra Technologies s'engage à en informer le client.

Convocation : Une convocation et un plan d'accès sera envoyé quinze jours avant le début de la formation.

Tarifs : Les tarifs comprennent le déjeuner et la documentation.

Annulation :

- Du fait de Yantra Technologies : Les formations sont susceptibles d'être annulées si l'effectif est insuffisant, 15 jours avant la date de début. Yantra Technologies proposera le remboursement intégral des frais de stage avancés, ou de nouvelles dates de formation.
- Du fait du client : Toute annulation doit être faite 15 jours avant le début de la formation ; les frais d'annulation s'élèvent à 35% du montant du stage, sinon les frais d'annulations s'élèvent à 80 % du montant du stage. Tout stage commencé sera considéré comme effectué.

Paiement : L'intégralité de la formation est payable à l'inscription dès réception de la facture.

Acceptation : Toutes les conditions ci-dessus sont supposées acceptées par le client dès lors qu'il a signé le bulletin d'inscription.